

Image not found or type unknown



Plus values SCI et compte courant d'associé

Par **Verseau40**, le **03/05/2021** à **15:48**

Bonjour, nous comptons monter une sci pour une acquisition immobilière à 2. Je vais essayer d'être concret. Le bien est vendu 270 000 euros (plus 20000 de fais de notaire). Nous prévoyons d'apporter en plus chacun 25000 euros pour faire des travaux sur un des batiments qui sera vendu. (compte courant d'associés). Si nous faisons par exemple une plus value de 50000 euros, peut elle être utilisée pour rembourser les associés de leur apport ? si oui, échappe t elle à l'imposition?

Si quelqu'un peut répondre à cette question, ce sera très sympa !

Merci.